

Décision Modificative N°2 du Budget 2009 du Conseil Général des Alpes-Maritimes  
et Orientations Budgétaires pour 2010

**Intervention – Paul CUTURELLO - Président du Groupe Socialiste et Apparentés**

Session du 29 octobre 2009

Monsieur le Président, chers collègues,

Notre session se tient dans une situation marquée par une double incertitude :

- Incertitude de la situation économique avec la crise qui continue de frapper durement nos concitoyens.
- Incertitude quant au devenir de notre collectivité avec l'annonce de la réforme des collectivités locales.

**Tout d'abord, incertitude à propos de la situation économique** marquée par la crise de l'économie réelle qui est loin d'être terminée. En effet, si du point de vue des banques renflouées à coup de milliards par la puissance publique, un léger rebond conjoncturel est perceptible, sur le front de l'emploi, la situation ne cesse de se dégrader et l'avenir dans ce domaine paraît particulièrement sombre.

C'est le diagnostic que vient de publier l'Observatoire Français des Conjonctures Economiques OFCE qui considère que la France risque de connaître une « croissance précaire » en 2010, le léger rebond de 0,8% de croissance prévisible risque de n'être qu'une « parenthèse » selon le terme de l'OFCE. Selon lui, la consommation devrait se tasser encore sous l'effet en particulier de la baisse des revenus des ménages consécutive à la flambée du chômage à venir. Celui-ci devrait atteindre 10,6% de la population active fin 2010 contre 7,8% fin 2008, enregistrant là la plus forte progression observée au cours des 25 dernières années. Ainsi 700.000 emplois marchands devraient être détruits l'an prochain, ce que confirment les chiffres du mois de septembre qui avec plus 0,8% enregistrent une accélération de la hausse par rapport à ceux du mois d'août.

Au regard de cela votre affirmation de ce lundi dans la presse locale selon laquelle, je vous cite « le pire est derrière nous » apparaît une fois encore comme démesurément optimiste. Contrairement à ce que vous soutenez, Jean-Paul Fitoussi Président de l'OFCE, est lui beaucoup plus réaliste, il déclare, je le cite « le plus dur est devant nous » et il poursuit « on commet une indignité (vis-à-vis des chômeurs) en affirmant qu'on est sortis de la crise. »

Dans ce contexte qui s'annonce toujours ardu pour nos concitoyens, certaines initiatives et certaines attitudes relèvent au mieux de l'inconscience.

Il en est ainsi de la taxe additionnelle de 10% à l'impôt sur les sociétés pour les banques, approuvée la semaine dernière par le Parlement, et après un nouveau vote exigé par le gouvernement a été rejetée cette semaine. On a vu à cette occasion Jean-François Lamour, ancien ministre, venir expliquer benoîtement qu'il s'était trompé de bouton, que sa main avait glissé. Venant de la part d'un ancien médaillé olympique d'escrime ça ne manque pas de sel.

Mais le summum est atteint par les révélations sur les dépenses faramineuses effectuées à l'occasion du sommet de l'Union pour la Méditerranée voulu par Nicolas Sarkozy. On apprend qu'il aura coûté 16,6M€, avec un banquet à plus d'1M€ soit 5.050€ par personne, et l'installation d'une douche présidentielle pour 245.000€

En pleine crise économique touchant de plein fouet nos concitoyens qui, quand ils ne sont pas encore touchés par le chômage, ont de plus en plus de mal à boucler les fins de mois, au-delà de l'indécence, ce genre de pratique témoigne d'un réel décrochage d'avec la réalité de la part du Président de la République, ce qui n'est pas de nature à rassurer.

Aux incertitudes de la conjoncture économique s'ajoutent les inquiétudes sur la gouvernance de notre pays.

**Inquiétude aussi quant au devenir de notre collectivité.** Notre session s'ouvre en effet alors que le gouvernement vient de lancer le débat sur la réforme des collectivités locales, en cours d'examen au Parlement.

Le principe d'une réforme des collectivités faisait consensus, notamment pour améliorer les effets de la décentralisation, qui a apporté de nombreuses améliorations à notre société depuis 25 ans. Or, le projet de loi semble plutôt suggérer un coup d'arrêt, voire une marche arrière et une recentralisation. Il y est avant tout question d'une remise en cause de l'autonomie des collectivités, à travers la diminution de leurs ressources.

Que propose en effet le Gouvernement ?

Tout d'abord, **la suppression de la taxe professionnelle** payée par les entreprises. Pour ce qui est de notre département, cette recette fiscale est la plus importante et la plus dynamique des 4 taxes avec presque 113 M€ de produit cette année. La dotation d'État qui la remplacera n'évoluera plus.

A ce sujet, il est important que nos concitoyens sachent qu'à Paris, le député que vous êtes prépare l'affaiblissement du Conseil Général qu'à Nice vous présidez. En effet, avec cette réforme, le département n'aura d'autres choix que de réduire son action, année après année ou augmenter les impôts des ménages.

Le Gouvernement que vous soutenez propose également **la suppression de la clause générale de compétence** des régions et les départements, qui aura pour effet d'enfermer les collectivités dans un cadre rigide. En coupant les Départements de leurs territoires, elle provoquera d'énormes dégâts en termes d'équipements publics, d'activité économique et de lien social. Les maires du département qui se réunissent demain ne manqueront pas de manifester leur inquiétude tout comme les Présidents d'association qui ont besoin, pour assumer leur rôle de lien social, de l'aide de toutes les collectivités locales.

La réforme comporte aussi un volet électoral. Habillé d'un discours démagogique sur la réduction du nombre d'élus, le système prévu des conseillers territoriaux non seulement institutionnalise le cumul des mandats, puisqu'un conseiller territorial gèrera deux collectivités, mais de plus, avec le mode de scrutin pressenti, uninominal à un tour, il entend permettre à l'UMP de reprendre par une manipulation administrative ce qu'elle a perdu dans les urnes.

Ainsi, après le bouclier fiscal pour protéger les riches, le gouvernement vient d'inventer le bouclier électoral pour protéger l'UMP.

C'est dans ce contexte doublement incertain, notamment sur le plan financier, pour notre collectivité que nous sommes amenés à examiner :

## **La décision modificative n°2 de votre budget 2009**

Intervenant après une DM1 historique parce que pour la première fois négative, elle fait évoluer le budget voté en mars d'un peu plus de 1 %.

Nous voyons au travers de vos rapports les conséquences directes de la crise économique et sociale, tant sur les recettes (baisse de 100 M€ des recettes des droits de mutation), que sur les dépenses sociales avec notamment la brusque remontée du nombre de bénéficiaires du RSA.

Comme les Alpes-Maritimes sont, cette année, au 5<sup>e</sup> rang des départements de France pour la hausse des impôts qui s'élève à plus de 18%, il est logique de voir en DM2 un nouveau produit d'impôts et de taxes pour un total de 17,5 M€. Par contre plus de 2.6 M€ de recettes attendues de

l'Etat sont supprimés, notamment 2 M€ au titre de la compensation de l'APA, allocation destinée aux personnes âgées.

Concernant les dépenses d'investissement, il n'y a aucune inscription nouvelle mais une redistribution de plus de 20 M€ de crédits non consommés, notamment en matière de logement pour 7 M€, mais aussi en matière d'enseignement supérieur, et d'infrastructures au bénéfice d'autres programmes comme les déchets ou la sécurité incendie.

Les dépenses de fonctionnement, quant à elles, absorbent l'ensemble des rentrées nouvelles, et se repartissent ainsi essentiellement sur 2 missions :

- En premier lieu, l'administration générale pour 8 M€, dont excusez du peu, plus de 3.7 M€ de perte sur créances irrécouvrables. En pleine crise économique, on renonce à près de 4 M€, et on raye d'un coup de plume les notes salées des affaires comme celle du Golf de Nice ou encore Agriculture 06.
- l'action sociale, pourtant première mission du Conseil Général, arrive en seconde position avec 7.95 M€. dont 4.6 M€ pour les personnes âgées et 1 M€ pour l'enfance.

La note au rapporteur distribuée en commission des finances fait apparaître des virements de crédits d'un montant de 515.000€ pour, je cite « ajuster les besoins de la communication et du protocole ». Cette information relativise fortement l'affirmation contenue dans le document du DOB selon laquelle il y aurait une réduction d'1 million d'euros des frais de communication. Affirmation toute relative en effet si on se réfère à ce qu'on peut observer dans la presse locale où, entre le premier septembre et le premier octobre, figurait tous les deux jours un encart publicitaire du Conseil Général. C'est un rythme qu'on peut qualifier de soutenu.

On apprend au détour de votre rapport que le Conseil Général en 2009 aura participé à l'augmentation du chômage dans notre département en supprimant 198 agents de ses effectifs.

C'est la conséquence concrète de votre décision de **ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux** partant à la retraite, imitant en cela la politique malthusienne du gouvernement en la matière. Il y a dans ce domaine une persistance dans la volonté de réduire les moyens humains de la puissance publique dans tous les domaines, l'éducation, la santé, les collectivités, les services publics en général qui est une faute économique en temps de crise.

Cette DM, même minime, confirme vos choix politiques énoncés lors du budget 2009 que nous contestons. C'est pour cette raison que logiquement nous voterons contre votre DM2 2009.

**La présentation de vos Orientations Budgétaires pour 2010** quant à elle, laisse une impression de flottement.

Il avait fallu deux débats d'orientation budgétaire, le premier le 13 novembre et le second le 22 janvier pour tenter de dessiner les grandes lignes d'un budget 2009 qui ne trouve un équilibre bien précaire qu'au prix d'une très forte hausse des impôts. Gageons qu'instruit par l'expérience un seul suffira cette fois-ci.

Encore que ce n'est pas certain. Prisonnière du carcan du plan de relance gouvernemental basé sur le seul soutien à l'investissement au détriment du soutien à la consommation des ménages, notre collectivité a du satisfaire aux critères de ce plan, c'est-à-dire maintenir en 2009 un investissement au moins égal à la moyenne des quatre dernières années. Or, au cours de ces années euphoriques le niveau d'investissement était important, et il vous a fallu le maintenir, pour pouvoir bénéficier des 32M€ du Fonds de Compensation de la TVA. Et pour le maintenir, alors que les recettes des droits de mutation sont en forte baisse, vous avez **augmenté les impôts de 18%**. **Ce sont donc les ménages, qui ont financé en réalité en grande partie le plan de relance** du département. C'est une **erreur économique majeure** car au lieu d'aider les ménages à consommer pour relancer l'activité des entreprises, vous avez amputé leur pouvoir d'achat, réduisant d'autant les chances de réussite.

Basé sur le seul investissement au détriment du soutien à la consommation, c'est un plan déséquilibré qui va continuer de peser sur le budget 2010.

En regardant de près les tableaux présentés à la fin du document, on relève que les 291 M€ de crédits de paiement que l'on retrouve dans vos orientations budgétaires pour 2010 correspondent aux coups déjà partis du plan de relance initié en 2009. En ce qui concerne le financement de projets nouveaux on peut s'interroger.

En effet, comme les droits de mutation ont diminué de 100 M€, soit 40 % et non pas 20% comme vous l'annonciez l'an dernier, que les recettes supplémentaires générées par votre hausse d'impôts s'élèvent à 44M€, en 2009 nous aurons un manque à gagner de 56M€ qui va faire cruellement défaut et va obérer les possibilités d'autofinancement nécessaire au financement des investissements nouveaux en 2010. A moins que vous n'ayez recours à l'emprunt.

Or, même si notre collectivité s'était désendettée il y a quelques années, le passage de Christian Estrosi à la tête du département a marqué une forte reprise de notre endettement. A ce titre nous sommes aujourd'hui au 4<sup>e</sup> rang, juste derrière les Hauts-de Seine, avec 231 € par habitant pour une moyenne de 155 € par habitant pour les départements de même importance. Mais nous avons une particularité, contrairement aux autres départements, notre dette est jeune et les intérêts

pèsent lourd dans notre budget. Nous sommes ainsi au 2<sup>e</sup> rang des départements de notre strate pour les intérêts d'emprunt. Nous ne pourrons pas continuer longtemps dans cette voie. Notre marge de manœuvre s'est réduite considérablement depuis 2004.

En ce qui concerne le fonctionnement les moyens sont faibles, et là aussi les marges sont minimes d'autant que les de réduction des dépenses de fonctionnement ont déjà porté entre-autres sur une **réduction de certaines prestations sociales**, ce qui reste inacceptable car ce sont pour l'essentiel nos concitoyens les plus fragiles, les plus exposés à la crise, qui encore une fois souffrent de vos décisions, et comme pour le plan de relance ce sont encore et toujours les citoyens qui paient la note.

Dans le but manifeste de masquer cette réalité peu flatteuse, vous communiquez à nouveau sur le thème de la fiscalité zéro sous prétexte qu'en 2010 vous n'augmenterez pas les impôts alors que vous venez de les augmenter de 18% en 2009. La vérité c'est que la pression fiscale que vous avez augmentée sera maintenue en 2010. D'ailleurs nos concitoyens, qui sont en ce moment en train de régler la facture de vos imprévoyances, apprécieront à sa juste valeur cette communication pour le moins décalée.

Au vu de ces éléments conjugués à la situation dégradée de notre département, les marges de manœuvre paraissent plutôt faibles, ce qui fait que l'on attend avec une certaine inquiétude vos propositions concernant le budget 2010.

En fait, pour tout dire, après la lecture de votre document présentant les orientations budgétaires pour 2010, on se retrouve complètement désorienté. Désorienté parce qu'on ne voit pas comment vous allez pouvoir élaborer un budget sans recourir à l'emprunt et aggraver ainsi la situation de la dette.

Vos Désorientations budgétaires soulèvent donc plus de questions qu'elles n'en résolvent, et elles ne sont pas de nature à dissiper l'épais brouillard d'incertitude qui obscurcit l'horizon de l'année 2010.